

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 11 octobre 2021

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Aurélien DENIAUD, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Gabrielle TICHTINSKY (présentiel)
+ Odile GAROTTA et Nicolas SZAFRAN (visio)*
- **excusé.e.s :** *Christophe FURGET*
- **absent.e.s :** *Julia DE SIGOYER, Jean-Manuel GROUSSON*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Laurence MARTELLE*
- **procuration :** *Evelyne ZORZETTIG (à Yves MARKOWICZ)*
- **excusé.e.s :** *Raphaël DUMONT*

Collège C - Etudiants (5)

- **absent.e.s :** *Romane LAMERAND, Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET*
- **excusé :** *Tristan DYE*

Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Joanna FOURNIE (visio)*
- **procuration :** *Jean-Christophe LARBAUD (à Gabrielle TICHTINSKY)*
- **excusé.e.s :** *Nathalie BIENVENU,*
- **absent.e.s :** *Chantal PELLISSIER*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Frédérique NEAU, Eric QUIRICO, Sébastien SOULAN (présentiel)
+ Marie-Cécile DARRACQ, Gérald ZEZZA (visio)*

- **excusé.e.s :** Jérôme DUPUY, Nancy IACONO, Armelle PHILIP, Dominique SALETTI, Frédérique SIMONOT
- **absent.e.s :** Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation des comptes-rendus des conseils des 14 juin et 13 septembre 2021**
2. **Budget prévisionnel 2022**
3. **Parcoursup 2022 : capacités d'accueil**
4. **Effectifs à la rentrée**
5. **Questions diverses**

1. Approbation des comptes-rendus des conseils des 14 juin et 13 septembre 2021

Les comptes-rendus des conseils des 14 juin et 13 septembre 2021 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention .

2. Budget prévisionnel 2022

Recettes

Tout comme l'an dernier, les crédits de la dotation de fonctionnement de l'UGA sont ouverts à hauteur de 80 %, avec la possibilité de demander tout ou partie des 20 % restants au budget rectificatif (à condition que les finances de l'UGA le permettent, ce qui ne semble pas être le cas cette année !?). En ce qui concerne les droits d'inscription, dont une partie de la somme définie par le statut des étudiants est reversée au DLST, le calcul est fait à partir des effectifs 2020/2021, et après prélèvement de 10,72 %, les crédits sont ouverts à hauteur de 90 % (prélèvement inchangé depuis 2 ans, après une nette augmentation entre 2018 et 2020).

Le calendrier budgétaire très tendu nous a amené à faire remonter la masse salariale le 1^{er} octobre, par contre, pour le budget initial (BI), nous avons jusqu'au 15 octobre, et pouvons donc le soumettre au vote ce soir.

Auparavant, Yves Markowicz indique qu'à la date du 30 septembre, les effectifs du DLST sont en hausse – 2,3 % d'étudiants en plus – pour la 10^{ème} année consécutive : + 30,7 % en propédeutique, stabilité en L1, +3,3 % en L2. Il rappelle qu'en 2011/2012, le DLST accueillait (DAEU inclus) moins 1926 étudiants, contre 2781 cette année (+ 44 %) ; et qu'en 10 ans, le budget n'a pas évolué aussi significativement que les effectifs.

Pour 2022, l'allocation de moyen est au même niveau qu'en 2021, soit une dotation théorique de 185 622 € (- 11 % par rapport à 2019), et une dotation réelle de 148 495 € (- 22 % par rapport à 2019, - 31 % par rapport à 2017).

Cette année, dans le cadre de la loi ORE, le DLST a obtenu la création (pour l'année seulement) d'un emploi de contractuelle BIATSS et de 3,5 emplois de contractuelles enseignantes

(mathématiques, physique-chimie, biologie – en lien avec les réorientations à partir de PASS et PACES – et un mi-temps de français). Contrairement à l'an passé, la DGDFVU a affecté au DLST la totalité des crédits concernant ces emplois. Du coup, les dotations fléchées pour la Masse Salariale (MS) atteignent un niveau record de 370 557 € (78,2 % de la MS totale), d'autant qu'à ces emplois viennent s'ajouter les emplois étudiants (sur crédits ORE et UGA) et, pour la première fois, les vacances d'enseignement et les crédits pour les DETU (Directeurs des Etudes), tous sur crédits ORE, et la Prime de Charges Administrative (PCA) du Directeur (la somme correspondant à la prime chargée, pas au net !). Au total, les emplois ORE représentent un budget de 297 416 €.

Pour le calcul des droits d'inscriptions (DI), la DGDFVU s'est basée sur 2380 étudiants inscrits en licence, 1010 CPGE, 96 réorientés au 2nd semestre et 32 stagiaires de Formation Continue. A cela s'ajoutent 276 inscrits secondaires, c'est-à-dire les étudiants inscrits en dehors du DLST mais qui suivent des cours dans l'établissement (dont 242 PEIP A, inscrits à Polytech). Le reversement de DI aux composantes étant de 86 € pour un étudiant en licence ou un étudiant en Formation Continue, 69 € pour un CPGE, 43 € pour un réorienté au S2 et 179 € pour un PEIP A, on arrive à un total de 325 974 € (281 250 € pour les inscriptions primaires, 44 724 € pour les inscriptions secondaires). Après prélèvement dans le cadre du PRE (Plan de Retour à l'Equilibre), déduction de quelques droits BU/FSDIE/Médecine Préventive et prélèvement d'une réserve prudentielle (10 %), le reversement s'élève à 261 131 €.

Yves Markowicz profite de l'évocation des droits générés par les inscriptions de CPGE à l'UGA ((69 690 €) pour évoquer le conflit entre le lycée Champollion d'une part, l'université et le Rectorat de région d'autre part. Le lycée Champollion estime que la convention tripartite lycée/Rectorat/université constitue une régression (aux dépens des étudiants) par rapport à la précédente, ce qui a amené le CA du lycée à voter à une très large majorité contre la convention. La présidence de l'UGA a pris acte de cette décision et a annoncé au lycée Champollion, du coup, que leurs étudiants se verraient refuser le droit de s'inscrire à l'UGA. Pour mesurer l'ampleur de l'incidence qu'aurait ce verdict sur les finances du DLST, il faut savoir que, l'an dernier, sur les 908 inscrits venant de CPGE, 631 étaient des élèves du lycée Champollion !

Par ailleurs, il manque, dans l'annexe de cette convention, la mention Informatique pour les L2 (parcours INM et MIN). L'an dernier, 63 étudiants de CPGE se sont inscrits dans l'un de ces parcours. DLST et UFR IM²AG ont demandé à ce que la mention Informatique soit inscrite dans l'annexe de la convention, mais la DGDFVU refuse de toucher au texte...

Enfin, Joanna Fournié, membre nommée au conseil en tant que Provisoire adjointe du lycée Champollion, précise que cette convention tripartite, qui devait prendre effet à partir du 11 octobre, pour une période de 6 ans, concerne toute la région Auvergne Rhône Alpes : du coup, les étudiants du lycée ne pourront également pas s'inscrire à Lyon 3 ou à l'USMB ! Néanmoins, un décret impose aux étudiants de CPGE d'être inscrits en parallèle dans une université, donc le Recteur de région pourrait imposer au Lycée Champollion de signer la convention. Yves Markowicz ajoute que, quoi qu'il arrive, en fin d'année, les élèves de CPGE pourront toujours candidater pour un parcours de L2 ou L3 via e-Candidat.

Outres les DI et la dotation UGA, les recettes du DLST incluent des échanges d'heures avec d'autres composantes (- 5 354 €, qui correspondent à la participation d'enseignants d'autres composantes à l'école d'été, en 2020), les ressources propres du DLST (DI + 2,5 k€ pour la participation des étudiants aux frais d'hébergement pour les stages de terrain en STE, soit deux tickets de RU par jour... sur lesquels un prélèvement de 10 % est opéré) et la dotation de la Formation Continue, qui fait plus que doubler cette année (55 955 €). A ce sujet, Yves Markowicz explique qu'il y a 4 types d'étudiants en FC au DLST : ceux inscrits en licence, les étudiants du DAEU en formation diplômante ou non, et les étudiants du dispositif SONATE, un DAEU à distance qui permet à des étudiants de toute la France de s'inscrire aux enseignements. Cette dernière catégorie d'étudiants est en forte augmentation, ce qui explique l'essentiel de la hausse des recettes de FC.

Au total, les recettes s'élèvent à 833 287 € dont 462 730 € hors MS fléchées (soit un budget en hausse de 7 % hors crédits ORE et PCA). Il faut par ailleurs savoir que la masse salariale des BIATSS permanents du DLST (plafond 1) est supérieure à 1 million d'euros, et que n'apparaît pas l'eOTP pour la chaîne d'inscription, soit 10,5 k€ gérés au niveau de la DGDFVU.

+ MS plafond 1	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Dotation UGA	148 498	148 498	174 260	188 389	195 804	215 797
masse salariale					67 900	70 000
amortissement	70 039	79 786	91 583	95 800	90 344	
Echanges d'heures	- 5 354	- 3 073				
Ressources propres	263 631	253 692	249 777	253 883	227 386	236 688
droits d'inscription	261 131	251 192	247 277	251 383	224 386	233 688
ressources propres	2 500	2 500	2 500	2 500	3 000	3 000
Formation Continue	55 955	27 376	37 481	36 185	70 522	86 215
Emplois étudiants	62 641	64 149	69 831	71 427		
Dotation ORE	297 416	21 483	41 895			
Compensation PCA	10 500					
TOTAL	833 287	512 215	573 244	549 884	493 712	538 700

Dépenses

Une somme de 70 039 € est fléchée pour l'investissement (amortissement), en légère baisse par rapport à l'an passé (mais une partie de ces crédits avaient été préemptés pour des investissements hors appel d'offre, du coup, cette année, cet appel sera mieux doté). Le DLST lancera son appel à projets début 2022, en coordination avec PhITEM (et éventuellement l'UFR de Chimie Biologie, qui a manifesté son intérêt lors de la présentation de l'appel à projet en bureau de la Faculté des sciences).

NB: le DLST investira aussi dans le renouvellement de tableaux (tableaux noirs, très majoritairement plébiscités par les enseignants (84 % de réponses en ce sens parmi les 85 personnes qui ont répondu au sondage en ligne), mais le prix unitaire HT étant inférieur à 800 € HT (à l'exception des tableaux des amphis), il s'agit là de dépenses de fonctionnement, pas d'investissement.

Avant d'évoquer le budget dédié à la masse salariale, un point est fait quant à l'exécution de ce poste budgétaire au 11 octobre 2021. Au budget initial 2021, nous avons fléché 72 k€ pour les surveillances des examens, 17,6 k€ pour les intervenants designers (Sciences & Design) et 92,6 k€ pour les emplois étudiants (EE), soit un total de 182 200€. A ce jour, 228,2 k€ ont été dépensés, essentiellement en raison de l'explosion des dépenses pour les surveillances d'examens. Ceci s'explique (pour partie ?) par le fait que, crise sanitaire oblige, les conditions d'examens ont nécessité de laisser plus de place entre les étudiants, et donc d'utiliser plus de salles, ce qui requiert plus de surveillants ! En ce qui concerne les designers, il faut ajouter à la somme budgétée en masse salariale 6,8 k€ de dépenses de fonctionnement (paiement sur facture). Enfin, seuls 61,7 k€ ont été utilisés pour la rétribution des emplois étudiants.

Même si nous espérons pouvoir revenir à un fonctionnement normal, il est donc proposé d'augmenter de 13 k€ (+ 18 %) la dotation pour les examens (si cette somme s'avérait trop élevée, l'excédent pourrait être reversé pour le fonctionnement, comme le permet la fongibilité asymétrique). L'estimation des crédits nécessaires pour la rétribution du designer recruté sur CDD est de 18,5 k€

(en hausse de 5 %, sachant que devraient à nouveau s'ajouter des paiements sur facture). Les crédits dédiés aux emplois étudiants sont en hausse de 6,5 %. Enfin, comme évoqué lors de la présentation des recettes, les dépenses de masse salariale incluront de nouvelles missions (crédits fléchés). Au total, nous arrivons donc à une prévision de dépenses de 474 k€ (hors eOTP pour la chaîne d'inscription, géré au niveau de la DGDFVU), soit une hausse de 129 % par rapport à 2021 !

Le reste des crédits – 262 k€ – est affecté au fonctionnement du DLST : centre de coûts (CC) disciplinaires, Informatique et Multimédia, Administration et Formation. Yves Markowicz présente le niveau d'exécution budgétaire de ces différents postes budgétaires à la date du 6 octobre : sur les 227 k€ affectés aux CC disciplinaires, 181 647 € ont été dépensés (il reste encore 2 mois pour utiliser tout ou partie des crédits restants) ; par contre, les deux autres CC ont déjà dépensé plus que ce qui leur était initialement affecté (44 817 €, pour un budget initial de 23 157 €), l'une des raisons étant liée au fait que les investissements réalisés – 88 635 € – ont déjà dépassé la dotation initiale de 79 768 € (et il est encore prévu deux gros achats – sources radioactives, centrifugeuse – pour un coût de 28 à 30 k€). Au passage, Yves Markowicz informe le conseil que, contrairement à l'habitude, aucun renouvellement du matériel des salles informatique n'a été réalisé sur le budget 2021... mais le matériel nécessaire avait été acquis par anticipation sur le budget 2020 !

Au total, le DLST devrait donc manquer de moyens pour finir l'année. Heureusement, 23 331 € de recettes supplémentaires, en provenance de la Formation Continue, vont être inscrites au Budget rectificatif automnal, et il sera possible de demander le versement d'une partie des crédits gardés en réserve par l'UGA lors du vote du budget initial.

Pour 2022, il est proposé garder la même dotation pour les CC disciplinaires (si besoin, les responsables de ces CC savent qu'ils peuvent demander une rallonge en fin d'année). Avec les crédits restants, Yves Markowicz propose d'octroyer 32 k€ à l'administration et 30 k€ au multimédia.

CC		BI 2019	BI 2020	BI 2021	Exécution 2021 (6/10)	BI 2022
CC disciplinaires	F	227 000	227 000	227 000	181 647	227 000
Informatique & multimédia	F	54 926	26 735	-		30 000
		83 676	53 235	23 157	44 817	61 969
Adm. / Form.	F	28 750	26 500	23 157		31 969
	F	310 676	280 235	250 157	226 464	288 969
TOTALS	I	95 781	91 583	79 786	88 635	70 039
	MS	143 427	201 426	182 182	228 200	474 029
		(EE : 71 427)	(EE : 87 998)	(EE : 92 582)	(EE : 61 700)	(EE : 98 601)

Le budget initial 2022 est soumis au vote du conseil : il est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement : FI + FC	227 000 € <small>2021 : 227 000</small>	Droits d'inscription	261 131 € <small>2021 : 251 192</small>
Fonctionnement : Administration	61 969 € <small>2021 : 23 157</small>	Ressources propres	2 500 € <small>2021 : 2 500</small>
Investissement	70 039 € <small>2020 : 79 786</small>	FC / DAEUB	55 955 € <small>2021 : 27 376</small>
Masse salariale	375 428 € <small>2021 : 89 800</small>	Dotation établissement	148 498 € <small>2021 : 148 498</small>
EE	98 601 € <small>2021 : 92 582</small>	Dotation EE	62 641 € <small>2021 : 64 149</small>
Prélèvement 10% sur ressources propres	250 €	Dotation ORE	297 416 € <small>2021 : 21 483</small>
		Compensation PCA	10 500 €
		Echange d'heures	- 5 354 € <small>2021 : - 3 073</small>
TOTAL	833 287€ <small>2021 : 512 125</small>	TOTAL	833 287 € <small>2021 : 512 125</small>

3. Travaux

Il est tout d'abord rappelé que c'est la DGD Patrimoine qui a en charge tous les travaux à l'extérieur des bâtiments ainsi que tout ce qui touche aux bâtiments (infrastructure, peintures, huisseries, volets et stores, ...). Le DLST se limite donc à demander... Par exemple, nous réclamons depuis de nombreuses années le remplacement de la centrale SSI (Système de Sécurité Incendie) ou la rénovation de la façade sud du bâtiment B, en particulier l'installation de stores occultants.

Au cours de l'année 2020/2021, de nombreux travaux ont été réalisés, qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie au DLST, à commencer par la mise en conformité des ascenseurs.

Dans le bâtiment A, l'amphi A2 et le 1^{er} étage ont fait l'objet d'une réfection des éclairages (LED au plafond et éclairage de secours), le hall des machines à café a été repeint (ainsi que les toilettes adjacentes), et le bureau des directeur·rice·s adjoint·e·s a été réaménagé (travaux électrique et installation d'un poteau central pour les connexions réseau).

4 salles du bâtiment B – B113, B120, B121 et B122 – ont été rénovées (peintures + travaux électricité). Dans le bâtiment C, la peinture du sas de la porte de secours a été refaite, et les salles C110 et C115 ont été mises en conformité avec le changement des armoires électriques et de l'éclairage au plafond. Et les travaux de rénovation de la salle de TP de chimie C015 ont enfin été entrepris (le dépôt des paillasses est finalisé, tout sera bientôt terminé) !

Le hall et les toilettes du bâtiment D ont été repeints, de nouveaux faux plafonds ont été posés et les éclairages refaits. Enfin, le hall du bâtiment E a également été rénové, avec des travaux d'électricité et la réfection de l'éclairage.

De nombreux chantiers sont encore programmés au DLST pour les prochaines semaines et mois. A commencer par une excellente nouvelle : la patience et l'opiniâtreté ont payé, la centrale SSI, en fin de vie, et classée priorité n°1 de l'université depuis des années (sans que cela ait eu le moindre effet, malgré l'appui de la Direction de la Prévention des Risques) va enfin être changée ! Des travaux dont le coût est particulièrement élevé (150 k€). Pour limiter les problèmes électriques en cas de panne (prises électriques HS), il est prévu de basculer le régime électrique de neutre d'ici la fin 2021. L'ensemble des 265 blocs de secours seront remplacés par des blocs avec des LED, et il

va être procédé au câblage de la source batterie (lien avec la Gestion Technique Centralisée). Enfin, les portes du bâtiment E seront remplacées... dont celle qui est cassée depuis plus d'un an !

D'autres demandes sont bien évidemment en cours, à commencer par le remplacement des huisseries de la salle C020 et des salles du bâtiment B, côté sud (qui mériteraient par ailleurs un bon coup de peinture). Au sujet de ces salles, Yves Markowicz indique qu'il a décidé de faire remonter, via le registre Hygiène et Sécurité, le fait qu'il est difficilement tolérable, en période de Covid, que les salles ne puissent pas être aérées convenablement quand les fenêtres ne s'ouvrent plus !

Enfin, deux sujets récurrents vont à nouveau être portés auprès des services centraux, à savoir la rénovation de l'entrée principale – pour laquelle nous aimerions que soit ajoutée une deuxième porte (en raison de l'augmentation des flux des personnels et usagers) ainsi qu'un rideau d'air chaud au niveau du sas (en hiver, l'ouverture quasi permanente de celui-ci entraîne une baisse importante des températures dans le hall A) – et l'aménagement des extérieurs entre les bâtiments C, F et E (sujet qui avait fait l'objet d'une première réunion de travail juste avant le premier confinement, et depuis, plus rien...).

4. Parcoursup 2022 : capacités d'accueil

Bien que rien n'ait été encore demandé par la DGDFVU, il est proposé de décider des capacités d'accueil 2022 pour la campagne d'admission via Parcoursup.

Parcours	CA 2021	Liste attente	Admis		Parcours	CA 2021	Liste attente	Admis	
			PI	PC				PI	PC
CeB	115	28/08	91	10	SV	200	89	186	
LAS	45	18	38		LAS	80	205	72	
IMA	210	6/07	161	20					
LAS	15	17/07	11	1	BCH Int	32	24/06	21	1
PCMM	135	1/07	81	17	BIO Int	32	3	31	
LAS	15	17/07	10	3	MIN Int	32	6/06	10	8
SPI	95	16/07	71	14	PCM Int	32	21/06	20	-
LAS	5	5/09	3	-	PR	16	23/08	14	-
STE	50	26/08	37	2	P&M	32	8/06	23	2
LAS	5	24	4		S&D	20	24/06	7	-

Parmi tous les parcours du DLST proposés sur la plateforme nationale, 5 avaient encore des candidats sur liste à la fermeture de Parcoursup. Pour tous les autres parcours, la procédure complémentaire a été enclenchée, avec la possibilité de refuser les candidats pour les parcours sélectifs, mais pas pour les autres, malgré le niveau parfois calamiteux des candidats.

Yves Markowicz tient à poser la question du maintien, ou non, de la division des parcours non sélectifs en deux, l'un avec option Santé (LAS), l'autre pas. Une organisation qui avait été mise en place cette année à la demande de la VP Formation, avec un double objectif : clarifier la communication aux étudiants quant aux nombre de places disponibles pour l'option Santé, et fluidifier les admissions (beaucoup d'admis se gardant la possibilité d'accepter une autre formation, quitte à bloquer des places pour ceux qui suivent dans les classements). Inconvénient de ce dispositif : dans le cas où un étudiant est admis dans un parcours et qu'il est en liste d'attente sur la version LAS du même parcours, il répond généralement oui à cette proposition d'admission, bloquant les possibilités d'admissions tant qu'il n'a pas été appelé pour la LAS...

D'autres problèmes ont été soulevés : certains admis en LAS ne peuvent finalement pas suivre l'option Santé car admis avec « Oui si » de catégorie 2 ; à la rentrée, des étudiants ont finalement décidé de renoncer à la LAS quand ils ont pris connaissance de la charge de travail supplémentaire (parmi les étudiants 80 potentiellement admis en SV-LAS, seuls 56 se sont inscrits à l'option Santé). Du coup, des places en LAS n'ont pas été affectées puisque prises en théorie, mais pas en pratique.

Alors qu'au même moment, on disait à des étudiants, qui auraient bien voulu faire une LAS mais n'avaient pas été admis pour ces sous-parcours qu'ils ne pouvaient prétendre à suivre l'option Santé !

Du coup, plusieurs possibilités sont évoquées : conserver les mêmes modalités, quitte à modifier le nombre de places dans les parcours LAS (à la hausse ou à la baisse) ; revenir à la situation de 2020, ce qui revient à dire que l'intégralité des parcours non sélectifs propose l'option Santé (donc, que des LAS). Aucune décision n'est prise lors de la séance mais les membres du conseil s'accordent sur le principe qu'il faudrait plutôt réajuster la balance LAS / non LAS des capacités d'accueil de certains parcours. Yves Markowicz questionnera les responsables de mentions et de parcours afin d'ajuster la répartition des places s'ils le jugent nécessaire.

Enfin, la question de l'attractivité des parcours illustrée à l'aide d'une figure montrant la composition de chaque parcours en fonction de la position des candidats dans Parcoursup : entre la position 1 et la position correspondant à 1 x la capacité d'accueil (1 x CA), entre 1 x CA et 2 x CA, ... Pour les parcours PCMM et SPI, la moitié des admis via Parcoursup étaient situés entre la position 1 et 10 x CA, ce qui reflète la concurrence très forte subie par ces parcours (CPGE, IUT, BTS, ...). A l'opposé, pour le parcours IMA, cela allait jusqu'à 5 x CA. En ce qui concerne les parcours sélectifs, ce sont les parcours MIN Int. et Physique Recherche (pour les 16 places de celui-ci, aucun admis issu des positions 1 à 16) qui ont eu le plus de mal à recruter, au contraire de Physique & Musicologie et Sciences & Design.

5. Effectifs à la rentrée

Yves Markowicz commence par faire le point sur les inscriptions postérieures à la rentrée (1^{er} septembre). L'année dernière, celles-ci représentaient 9 % du total des inscriptions (12 % en L1, 6 % en L2), mais cette année, la proportion de ces inscrits chute à 7 % (respectivement 8 et 6 %). On a pu constater, et c'est une très bonne chose, que les étudiants s'inscrivaient plus rapidement.

Reste le problème des arrivées tardives, en particulier en provenance d'Afrique (étudiants admis via Campus France). Depuis le 1^{er} octobre, les inscriptions tardives sont officiellement terminées, et Yves Markowicz est amené à refuser l'inscription d'étudiants qui se présentent au DLST alors qu'il leur avait été dit (et parfois répété) qu'aucune inscription ne serait faite après la mi-septembre). Une nouvelle fois, l'incurie des services dépendant du MEAE – visas délivrés trop tardivement, demandes de documents complémentaires que nous ne pouvons pas fournir (attestations de pré-inscription !) – est à l'origine de situations particulièrement difficiles pour les intéressés, et certains croient pouvoir tenter de forcer la porte malgré tout ce qui leur a été expliqué...

Effectifs globaux - DLST et DSDA

Grenoble : 2761 (2699) + 2,3 %		Valence : 354 (344) + 2,9 %	
• L1 :	1495 + 1,6 % (1472)	• L1 :	240 + 20 % (200)
• L2 :	1262 + 3,3 % (1222)	• L2 :	94 - 17,5 % (114)
• L3 :	4 - 20 % (5)	• L3 :	20 - 33,3 % (30)

A Grenoble, 62 étudiants supplémentaires se sont inscrits à la rentrée 2021 par rapport à 2020 (+ 2,3 %), portant les effectifs à un total de 2761. A Valence, la dynamique est identique, avec 10 étudiants de plus (+ 2,9 %) pour un total de 354. Par contre, les tendances sont différentes quand on s'intéresse au détail par année : au DLST, forte hausse en propédeutique (+ 30,7 %), stabilité en L1, et hausse de 3,3 % en L2 (liée à un bon taux de réussite en L1 et un grand nombre de redoublements en L2) ; à Valence, conséquence d'un taux d'échec élevé en L1 et d'un bon taux de réussite en L2 l'an passé, les effectifs de L1 sont en hausse de 23,7 % et ceux de

L2 en baisse de 17,5 % (en propédeutique, on note une baisse de 8,7 %). On note par ailleurs une baisse d'un tiers des effectifs de la L3 Pluridisciplinaire scientifique.

Effectifs de L1 + propédeutique

Au DSDA, la propédeutique perd deux unités (21 inscrits), le parcours CHB enregistre une très forte hausse, passant de 93 à 120 étudiants, alors qu'on note une hausse modérée des effectifs IMA Valence (47 inscrits contre 40 l'an passé) et PCMM Valence (52 inscrits contre 44 l'an passé).

Au DLST, les effectifs de la propédeutique, qui avaient chuté de 23 unités l'an passé, retrouvent le chiffre de 98 inscrits, soit 4 groupes (après réorientation en L1 d'étudiants dont les tests de prérequis ont suggéré qu'ils pouvaient s'en sortir avec le renforcement disciplinaire... ou qui n'ont pas fait d'efforts suffisants à l'occasion des activités de rentrée !). La plupart des parcours ont un effectif stable, à l'exception de SPI, dont les effectifs chutent de 143 à 117 inscrits (-26) et, dans une moindre mesure, d'IMA (+ 11) et STE (+ 5). Denis Bouhineau pense qu'une explication pourrait venir des choix de spécialités au lycée, moins d'étudiants s'orientant vers l'option Sciences de l'ingénieur. Une autre raison est peut-être à trouver du côté d'une arrivée moindre d'étudiants étrangers, particulièrement nombreux en SPI

Pour le DLST, l'analyse par année d'obtention du baccalauréat montre qu'en CeB, il n'y a que 30 % de bacheliers de l'année (à l'opposé, pour les parcours sélectifs, ces étudiants représentent plus de 60 % des effectifs en PCMM). Ceci témoignerait-il d'une plus grande fragilité des étudiants de CeB (dont le taux de réussite est parmi les plus bas au DLST) ? A contrario, PCMM, dont le taux de réussite est le plus élevé, accueille plus de 60% de bacheliers de la promotion 2021. Au total, 55 % des étudiants de L1 du DLST sont des nouveaux bacheliers, les autres étudiants sont des réorientés (20 % admis via Parcoursup) ou des redoublants ou ex-propédeutique (19,5 %). Enfin, les étudiants admis via une DAP ou le Portail des Etudes en France représentent en moyenne 9 % des effectifs de L1, mais près de 25 % en SPI.

Effectifs de L2

Au DSDA, on observe une baisse d'effectifs (- 20), particulièrement forte pour PMM Valence (qui passe de 17 à 10 étudiants) et, surtout, pour MIN Valence (qui s'effondre littéralement, passant de 23 à 4 !). Pour les autres parcours, il y a une légère baisse en INF Valence (de 16 à 13), une hausse en CHB Valence (de 51 à 59), et une situation stable en PC Valence. Il est rappelé que les enseignements étant fortement mutualisés, les 4 MIN ne sont jamais seuls dans une salle de cours...

Au DLST, la légère hausse des effectifs (+40 inscrits) impacte surtout les L2 BIO (+ 33, pour un total de 270 étudiants) et BCH (qui passe de 102 à 114), des hausses pour partie liées à la réorientation en L2 des étudiants qui ont validé la PASS (et dont une partie vont tenter à nouveau leur chance pour les concours MMOP, cette année). Forte hausse également en MAT, qui passe de 57 à 68 inscrits, et atteint son plus haut niveau sur les 5 dernières années. Si la légère hausse observée en CHI (+ 5), GMP (+ 12) et PC (+ 4) n'a pas eu d'effet sur le nombre de groupes de TD, il n'en est pas de même pour EEA, dont le passage à 38 étudiants (contre 31 l'an passé) a nécessité l'ouverture d'un 2^{ème} groupe (avec les conséquences que cela a en termes de locaux et d'enseignants). A contrario, certains parcours voient leurs effectifs diminuer, à commencer par INM (ex-INF, qui perd 27 étudiants, passant à 105), mais aussi PM, qui perd 20 étudiants (dont les 14 qui ont opté pour le nouveau parcours Physique Recherche), et STE, qui, malgré la disparition de la L2 PSTEM (6 étudiants l'an passé), passe de 52 à 48 étudiants. Du côté des parcours internationaux, relative stabilité, même si certains parcours perdent une ou deux unités quand d'autres (BIO Int., MIN Int.) voient leur effectif en légère hausse.

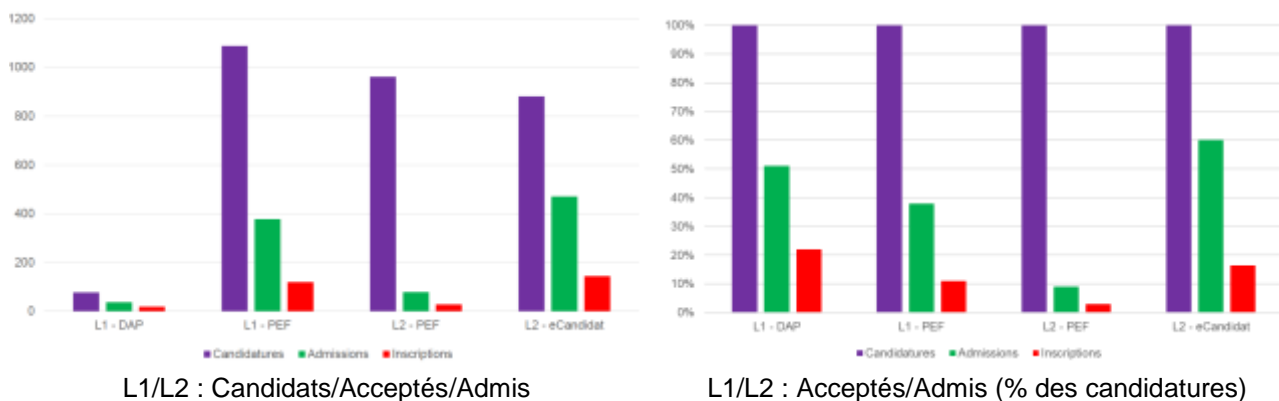
La rentrée a été l'occasion de plusieurs demandes de réorientations entre les parcours Informatique et MIAGE (INM) et Mathématique et Informatique (MIN) : il semble que certains étudiants ont mal compris les sigles... et ont été induits en erreur par « la position du M » (il faut se rappeler que le contenu des enseignements de ces parcours diffère fortement au niveau des mathématiques) !?.

Le pourcentage de bacheliers 2020 (c.à.d. d'étudiants qui n'ont pas redoublé depuis leur arrivée dans l'enseignement supérieur) est d'environ 40 %, avec de très fortes différences, allant de moins de 10 % en EEA jusqu'à plus de 80 % en BIO Int. Les parcours PM et PC (qui accueillent un grand nombre de PEIP, sélectionnés à l'entrée à l'université) sont les deux seuls parcours non sélectifs à être composés de plus de 50 % de bacheliers 2020, à l'inverse, ces bacheliers représentent moins de 30 % des parcours INM, GC, CHI et GMP. On retrouve là, à l'exception de MIN (PEIP) et BCH (réorientés de PASS et PACES ?), les parcours issus des 3 formations les plus fragiles parmi les L1 du DLST, à savoir CeB, IMA et SPI.

L'analyse en fonction des origines des étudiants montre que 56 % d'entre eux (82 % des bacheliers 2020) sont issus du parcours de L1 qui donne automatiquement accès à leur L2, alors que près de 2 % se sont réorientés entre L1 et L2. Plus de 25 % des étudiants (294) sont des redoublants, et 4 % des réorientés (50 étudiants) de PASS ou PACES. Enfin, 2,3 % (29 étudiants) arrivent via Campus France et 11,3 % (143) via eCandidat.

Commission d'admission

La crise sanitaire et les problèmes rencontrés par les étudiants admis quant à l'obtention de leur visa posent la question des retombées sur les arrivées d'étudiants étrangers. D'où l'intérêt de faire des comparaisons avec les années précédentes.



En L1, 49 % des étudiants admis via une DAP (demandes d'admissions préalable) se sont inscrits, et 32 % de ceux admis via PEF. En L2, 36 % des étudiants admis via PEF se sont inscrits, et 31 % de ceux admis via eCandidat. Ces chiffres sont plutôt stables par rapport aux années précédentes, par contre, on note une forte baisse du nombre de DAP (moins de 80, contre 140 à 180 les années précédentes), et, pour eCandidat, une hausse de près de 100 demandes par rapport à l'an passé (800 demandes l'an passé, environ 500 les années précédentes) ; le nombre de candidatures via PEF reste stable par rapport à 2020.

Comme chaque année, les ratios Admis/Candidats et Inscrits/Candidats sont impressionnants : tout ce travail accompli pour n'avoir finalement que 120 inscrits via une DAP ou PEF en L1 (pour 1165 candidatures), et 172 inscrits en L2 via PEF (seulement 29 ou eCandidat (1843 dossiers)). Beaucoup de travail pour de bien faibles résultats... Mais un point positif tout de même : quand on s'intéresse à la réussite de ces étudiants, on constate que les responsables parcours ont sélectionné des étudiants qui avaient de bonnes chances de réussite (en 2020, de 59 % d'admis à la L2 pour les étudiants qui avaient candidaté sur eCandidat à plus de 70 % pour les DAP, en L1).

Se pose la question de savoir si les candidats sont bien informés sur les conditions d'admission, sur le contenu des enseignements. Il est probable qu'en faisant preuve de plus de clarté, le nombre de candidatures pourrait diminuer. Néanmoins, le public concerné par ces commissions d'admission ne raisonne pas toujours avec une logique pédagogique...

Enfin, bien qu'il soit trop tard pour ne pas inscrire certains parcours sur PEF, se pose la question de durcir les admissions, surtout avec les problèmes de locaux et de moyens humains que nous

rencontres. A titre d'exemple, la L3 BIO a décidé, cette année, de ne pas ouvrir les admissions via PEF.

6. Questions diverses

○ *Ressources humaines*

Cette année, le DLST accueille 3 nouveaux personnels :

- Isabelle Caterina, gestionnaire de scolarité, personnel UGA recruté au DLST via une procédure de mobilité interne (en remplacement de Christelle Caraguel) ;
- 2 contractuels, Clément Bertrand (documentaliste à l'R, qui sera aussi impliqué dans la gestion des EBS, en remplacement de Christelle Piccarreta) et Stéphanie Roux (gestionnaire de scolarité, recrutée sur un emploi de contractuelle ORE).

○ *Politique d'emploi 2022*

Un départ à la retraite sera prochainement affiché, celui de Chantal Fayolle, Directrice Administrative de Composante. Normalement, le poste de DAC doit être remplacé.

Enfin, la question de la cédésation de l'assistant de direction, Gérald ZEZZA, est à nouveau à l'étude, pour l'automne 2022. Yves Markowicz précise qu'il mettra tout son poids (sic) pour appuyer ce dossier.

○ *Informations de la BU*

Faute de temps, le diaporama contenant les informations de la BU sera communiqué après le conseil.

○ *Prochains conseils* : 8 novembre (si nécessaire) ; 13 décembre

La séance est levée à 19h